



**Dans le cadre du recensement de la population, la Commune d'Anglefort, recrute
des agents recenseurs du 19 janvier 2023 au 18 février 2023**

Vos principales missions :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordinateur
- Distribuer les questionnaires à compléter par les habitants ou les codes d'accès au site internet du recensement et de les collecter (dans les délais impartis) à domicile ou par voie dématérialisée puis de vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis
- Rendre compte périodiquement de l'avancement de son travail et restituer les questionnaires renseignés
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Savoir-être et savoir-faire :

- Disponible, autonome, vous avez une capacité à dialoguer et faites preuve de neutralité, discrétion et confidentialité
- Vous savez impérativement utiliser un ordinateur et internet pour le suivi des réponses
- Vous êtes à l'aise avec la gestion des démarches administratives
- Vous possédez une bonne connaissance du territoire de la commune
- Vous êtes ordonné(e) et méthodique
- Vous savez compléter les formulaires, les questionnaires et les comptes-rendus
- Vous savez classer les données collectées d'une enquête
- Vous savez collecter les résultats d'une enquête
- Vous savez guider une personne lors d'une enquête
- Vous savez préparer l'intervention, le matériel et les supports d'une enquête

CONDITIONS D'EMPLOI :

Emploi vacataire d'un mois, à compter du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 avec présence indispensable sur le terrain.

Véhicule nécessaire

Deux demi-journées de formation entre le 3 et le 19 janvier 2023 (non fixées à ce jour)

Déposer votre CV en mairie + lettre de motivation à l'attention de M. le Maire

Rémunération au réel (en fonction du nombre de questionnaires récoltés + indemnités complémentaires)